



CHEUVREUX

Dossier suivi par
Marie-Pierre CAYROCHE
Ligne directe : 01 44 90 15 94
mp.cayroche@cheuvreux.fr

VENTE IMMOBILIERE D'EPONE/DENTRESSANGLE (RENAULT EDEN)
591581 /MPC /MPC /

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Pierre CAYROCHE Notaire de la Société par Actions Simplifiée « Cheuvreux » titulaire d'un office notarial dont le siège est situé à PARIS 8ème arrondissement, 55 Boulevard Haussmann, le 19 novembre 2021 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître David VITTORI, Notaire associé à PARIS 16è, 55 avenue Kléber, conseil du Vendeur, présent à l'Acte.

Par :

La Société dénommée **IMMOBILIERE D'EPONE**, Société anonyme au capital de 43.524.155,00 €, dont le siège est à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), 13-15 quai Alphonse Le Gallo, identifiée au SIREN sous le numéro 542099635 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

Au profit de :

La Société dénommée **SIGMA CERGY-PONTOISE**, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à LYON 2ÈME ARRONDISSEMENT (69002), 30bis rue Sainte-Hélène, identifiée au SIREN sous le numéro 844838748 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON.

DESIGNATION

SITUATION ET REFERENCES CADASTRALES DU TERRAIN D'ASSIETTE DES BIENS IMMOBILIERS

Sur le territoire :

a) de la commune de SAINT-OUEN-L'AUMONE (VAL-D'OISE) 95310 11 Avenue du Gros Chêne, un terrain cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
DE	2	11 RUE DU GROS MURGER	25 ha 72 a 35 ca

b) de la commune de ERAGNY-SUR-OISE (VAL-D'OISE), avenue du Gros Chêne, un terrain cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
AY	11	9004 AV DU GROS CHENE	01 ha 53 a 68 ca
AY	12	LA POINTE DE BELLEVUE	00 ha 04 a 47 ca

DESCRIPTION DES CONSTRUCTIONS COMPRISES DANS LES BIENS IMMOBILIERS

Divers bâtiments comprenant actuellement des locaux de stockage, des locaux de bureaux, et leurs annexes, désignés sommairement comme suit :

- Bâtiment R : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau et stockage ;
- Bâtiment Sb : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau et stockage ;
- Bâtiment Ls : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, et comprenant actuellement des locaux de bureau et stockage ;
- Bâtiment SA : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau et stockage ;
- Bâtiment E : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau et stockage ;
- Bâtiment SD : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau, d'activités et stockage ;
- Bâtiment CE : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux sociaux et de bureau ;
- Bâtiment Poste de Sécurité (PC) : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux sociaux et de bureau ;
- Bâtiment C : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, contenant une mezzanine, et comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau, d'atelier, et d'archives ;
- Bâtiment A : un bâtiment élevé sur sous-sol, rez-de-chaussée et de deux étages, comprenant actuellement des locaux sociaux, de bureau et stockage ;
- Bâtiment Infirmerie : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux sociaux et de bureau ;
- Bâtiment restaurant : un bâtiment élevé sur un niveau de sous-sol, et rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux de bureau et restaurant ;
- Bâtiment L.T. : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux techniques ;
- Bâtiment Transfo : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement un local contenant un transformateur ;
- Bâtiment Maître-Chien : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée ;
- Bâtiment B10 : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des équipements techniques sprinklages ;
- Bâtiment B11 : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des équipements techniques sprinklages ;
- Bâtiment B20 : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des équipements techniques sprinklages ;
- Bâtiment Poste de sécurité : un bâtiment élevé sur rez-de-chaussée, comprenant actuellement des locaux techniques.

PROPRIETE-JOUISSANCE

L'Acquéreur est propriétaire du Bien à compter de ce jour.

L'Acquéreur a la jouissance du Bien à compter de ce jour par la prise de possession réelle des lieux, le Bien étant libre de toute location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A PARIS 8ème arrondissement

LE 19 novembre 2021

Maître Marie-Pierre CAYROCHE

Fait à PARIS

Le 19 novembre 2021

